



GUIDE DU LOCATAIRE

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec l'OMHQ au 418 780-5200

Ou au bureau du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.



RÉFÉRENCES AUX ARTICLES
DU RÈGLEMENT D'IMMEUBLE

RÉFÉRENCES AUX ARTICLES DU RÈGLEMENT D'IMMEUBLE

2



AFFICHAGE

3.1



AIRES COMMUNES : BOISSONS ALCOOLISÉES

3.2



AIRES COMMUNES : FLÂNERIE

3.3



AIRES COMMUNES : ENCOMBREMENT

5



ANTENNES ET COUPOLES PARABOLIQUES

6



APPAREILS DE CLIMATISATION

7



APPAREILS DE CUISSON

8



AVERTISSEURS DE FUMÉE

9



BALCONS, PATIOS

10



CLÉS ET CARTES MAGNÉTIQUES

11



DÉNONCIATION À L'OFFICE (BRIS/INFESTATION)

12



ESPACES DE RANGEMENT

13



LAVEUSE/SÉCHEUSE ET LAVE-VAISSELLE

14



MATIÈRES DANGEREUSES

15



MATIÈRES RÉSIDUELLES ET ENCOMBRANTS

16



MODIFICATIONS

17



PAIEMENT DE LOYER

18



PEINTURE ET REVÊTEMENT MURAL

19



RESPONSABILITÉ EN CAS DE BRIS

20



SÉCURITÉ

22



TABAC

23



TRANQUILLITÉ

24



USAGE DES LIEUX

ANNEXE A



ANIMAUX DOMESTIQUES

ANNEXE B



STATIONNEMENT



STATIONNEMENT